

DEMANDE DE DISPENSE D'ASSIDUITÉ AUX COURS ET DE DÉROGATION AU CONTRÔLE CONTINU

Année universitaire 2022 – 2023

Semestre 1

Semestre 2

Date limite : Pour le semestre 1 : **Le 03 Octobre 2022**

Pour le semestre 2 : **Le 06 Février 2023**

IMPORTANT

La demande de dispense d'assiduité aux cours et de dérogation au contrôle continu :

- **ne concerne pas les étudiants boursiers** de l'enseignement supérieur et les formations pour lesquelles la présence est obligatoire à tous les cours.

- **n'est en aucun cas accordée automatiquement.** La commission pédagogique se prononce après examen des **pièces justificatives** fournies (carte d'étudiant, avis médical, contrat de travail, livret de famille, certificat ou attestation officielle etc.).

- toute demande transmise hors délai ne sera pas étudiée.

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Inscrit en (ex. : initiation, Licence, DLC, DC etc.)

Langue :

Niveau :

Numéro d'étudiant :

ne pourra être assidu aux enseignements figurant dans le(s) tableau(x) (page suivante) et sollicite une dérogation au contrôle continu, au motif suivant :

Motif (s) de la demande	Justificatifs à fournir
Vous travaillez au moins à mi – temps durant 3 mois consécutifs,	Contrat de travail
Vous êtes demandeur (-euse) d'emploi depuis 3 mois minimum	Attestation
Vous avez des responsabilités particulières dans la vie universitaire, étudiante ou associative, à titre bénévole ou en tant que salarié (e)	Attestation
Vous réalisez un séjour motivé à l'étranger	Attestation
Vous êtes chargé (e) de famille	Photocopie du livret de famille
Vous êtes enceinte	Déclaration de grossesse du médecin traitant et du médecin S.I.U.M.P.P.S
Vous êtes inscrit (e) en double cursus universitaire	Certificat de scolarité
Vous êtes sportif (-ive) de haut niveau, inscrit (e) sur une liste nationale	Attestation
Vous êtes en situation de handicap ou justifiant de raison de santé	Attestation du médecin universitaire

Date :

Signature de l'étudiant :

